La Commune

France : Paris : Pourquoi les sans papiers occupent la Bourse du travail - annexe Varlin Alfortville : Unité contre la fermeture de la Maternité

Chronique heddo n° 11 du 3 mai au 10 mai 2009

supplément à

La Commune **journal en langue française de militants du NPA membres du courant international Mouvement Socialiste des Travailleurs-International-(IV^{ème}Internationale)**

n°11 du 3 mai au 10 mai 2009

"La lutte de classe est nationale dans sa forme, internationale dans son contenu"
(Karl Marx)

SOMMAIRE:
France : Paris : Pourquoi les sans papiers occupent la Bourse du travail - annexe Varlin
France: Alfortville: Unité contre la fermeture de la Maternité

Nos liens :

Venezuela:www.aporrea.org
www.mareasocialista.com

Argentine : www. mst.org.ar

France : www.npa2009.org

Annexes

1. Occupation de la Bourse du travail par les Sans-papiers.
Le N.P.A. Paris-Centre et la Coordination 75 des Sans-papiers communiquent

2. Communiqué de soutien du comité Belleville lilas au NPA centre

3.COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coordination des Sans-Papiers 75 du 18/04

4.CSP 75, COMMUNIQUÉ DU 18 FÉVRIER 2009 (extraits)

5.SAUVONS LA MATERNITÉ D'ALFORTVILLE et tous ses emplois. (pétition)

6.Communiqué de presse du Collectif contre la Fermeture de la Maternité d'Alfortville

7.La maternité de la polyclinique menacée - (Le Parisien).

Paris :

"Pourquoi les sans papiers occupent la Bourse du travail-annexe Varlin"

Le samedi 25 avril 2009, avec plus de 1 500 manifestants au départ de la Place Saint Michel, la marche sur le ministère Besson organisée par la CSP 75 (coordination qui regroupe 4 collectifs parisiens de sans-papiers) peut être qualifiée de succès indiscutable. En tout cas, la meilleure occasion de rappeler haut et fort que la lutte entamée il y a bientôt un an (le 2 mai 2008) par plusieurs centaines de travailleurs isolés sans-papiers qui occupèrent la Bourse du Travail (annexe Varlin, 85 rue Charlot
Paris 3ème ardt) est animée de la même détermination, de la même pugnacité et de la même légitimité qu'au premier jour : régularisation de tous les sans-papiers, sans critères ni conditions !

Travaillant dans de petites entreprises, souvent isolés parmi les salariés, sans représentation syndicale de poids (quand elle existe), comment dans de telles conditions ces travailleurs sans-papiers, de fait isolés, peuvent-ils affronter leur patron ou la préfecture ? Comment dans de telles conditions organiser une grève ou une occupation d'entreprise ? C'est risquer dans la plupart des cas de se condamner au chômage en plus de ne toujours pas avoir de papiers. Ainsi, les travailleurs isolés sans-papiers ne peuvent que très rarement s'inscrire dans les grèves soutenues par les syndicats et, à ce titre, ne peuvent donc prétendre " bénéficier " des modalités et conditions de régularisations issues du rapport de force syndical.

La lutte menée par la CSP 75 a permis depuis juillet 2008 de régulariser 98 dossiers (hors APS - autorisation provisoire de séjour) sur les 750 aujourd'hui déposés pour examen à la préfecture de police de Paris, soit un résultat positif pour 13 % des cas. Près de 400 autres dossiers sont bouclés et en phase d'être déposés.

Tout ceci fait de l'occupation de la Bourse du Travail de la rue Charlot le principal point de résistance et d'organisation de sans-papiers en France dans la droite ligne des occupations de Saint-bernard, Cachan ou plus récemment de la Basilique Saint-Denis.

Il serait donc logique de penser qu'à ce titre, les occupants de la Bourse du Travail jouissent d'un soutien politique, syndical ou associatif total. Malheureusement, c'est tout le contraire pour le moment...

Au fallacieux prétexte que la forme (l'occupation de la Bourse du Travail) prime sur le fond (la régularisation des 1 300 travailleurs), les occupants et la CSP 75 sont frappés d'un profond ostracisme.

Pour le PCF, le PS, le Front de Gauche ou Les Verts, la régularisation de tous les sans-papiers se borne à une incantation récitée les jours de fête tant ces partis brillent par leur absence dans ce dossier (au niveau local comme national). l'approche du scrutin des Européennes du 7 juin prochain va renforcer cette contradiction et révéler ce double langage.

Les organisations syndicales ne veulent voir dans l'occupation de la Bourse du Travail qu'un geste de défiance et d'agressivité à leur encontre, une preuve de la volonté manifeste de la CSP 75 d'empêcher les organisations syndicales de fonctionner. Cette réaction stérile fait oublier le principal : les travailleurs isolé sans-papiers sont avant toute des travailleurs, parmi les plus précaires, en lutte pour faire valoir leurs droits, notamment celui de vivre dignement et normalement dans un pays qu'ils contribuent quotidiennement à enrichir. En réalité, l'occupation de la Bourse du Travail n'est ni plus ni moins qu'un geste de désespoir.

Quant aux associations de soutien, type RESF, Droits Devants, etc., elles sont plus qu'ambiguës sur ce dossier, visiblement influencées par la pression de l'appareil de la CGT de la Bourse du Travail.

En résumé, tout le monde dit oui à la régularisation de tous les sans-papiers... mais pas ceux de la Bourse du Travail ! ! ! Indéniablement, le succès de la manifestation du 25 avril dernier a permis d'augmenter le rapport de force en faveur des travailleurs isolés sans-papiers de la Bourse du Travail.

Pour preuve, dès le mardi 28 avril 2009, une délégation composée de représentants de la CSP 75, du Haut Conseil des Maliens et de Jacques Boutault, maire du 2ème arrondissement de Paris, a été reçue par, Etienne STOCH, conseiller en charge de l'entrée et du séjour des étrangers auprès du ministre Eric Besson.

Cette rencontre a permis :

1/ d'acter la représentativité de la CSP 75, reconnue par le ministère comme un interlocuteur légitime et à part entière ;

2/ d'exposer les raisons précises de la mobilisation autour de la Bourse du Travail et la situation particulières des travailleurs isolés sans-papiers ;

3/ de déposer la liste complète des 1 150 personnes représentée par la CSP 75 ;

4/ d'acter que la demande des travailleurs isolés sans-papiers frappés par une décision de justice serait malgré tout pris en considération ;

5/ d'acter que les travailleurs iso
lés sans-papiers n'habitant pas à Paris voient leurs dossiers centralisés à la Préfecture de Police de Paris ;

6/ de mettre en évidence les interpellations qui se multiplient autour de la Bourse du Travail. Ce à quoi le conseiller à répondu en assurant que des consignes seraient données et que d'ici là en cas d'interpellation, la CSP 75 devait le joindre en urgence ;

7/ de convenir d'un nouveau rendez-vous au mois de juin pour aller plus en avant dans l'examen des demandes.

Comme le souligne Sissoko, coordinateur de la CSP 75, ce premier rendez-vous au ministère est loin de signifier la victoire, c'est à dire la régularisation de tous les travailleurs isolés sans-papiers. Avec d'autres délégués, il rappelle à juste titre que rien n'est acquis tant que tout n'est pas acquis. Pour tous les occupants de la Bourse,

ce mardi 28 avril 2009 sonne comme un nouveau début de la lutte... qu'ils ont pourtant entamée il y a déjà un an.

HIER COLONISES, AUJOURD'HUI EXPLOITES, DEMAIN TOUS REGULARISES !

REGULARISATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS ISOLES SANS-PAPIERS QUI OCCUPENT LA BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS, ANNEXE VARLIN !

Alfortville :

"Unité contre la fermeture de la Maternité"

Il y a quelques semaines, la direction de la Polyclinique d'Alfortville annonçait au personnel la fermeture du service maternité de cet établissement hospitalier privé. Dans les jours qui ont suivi, un contact a été établi entre les salariées de la Maternité et le Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville. De cet échange est issue une pétition adressée au Député-Maire, au président de la Communauté d'agglomération, au président du Conseil général et au Préfet. Son titre : " **Sauvons la maternité et tous ses emplois !** " Sa conclusion : " **Non à la fermeture de la maternité, non aux suppressions d'emplois**"

Lancée le 15 avril, cette pétition a déjà recueilli à ce jour 1435 signatures. Rapidement, un collectif contre la fermeture de la maternité d'Alfortville s'est constitué, rassemblant toutes les salaries du service et intégrant Daniel Petri le président du CCSA, et Guy Mouney, conseiller municipal LO d'Alfortville. Ce collectif est appelé à s'élargir.

A ce jour, Françoise Baud, maire de Valenton (PCF) et André Deluchat, maire-adjoint de Chevilly-la rue (PG), ont apporté leur signature sur la pétition.

Contactée par le CCSA, la section d'Alfortville du NPA a été partie prenante de la conférence de presse qu'a tenue le Collectif contre la fermeture, le 30 avril, devant la Polyclinique et a déclaré, bien entendu, son soutien total.

A cette étape, les salariées de la Maternité sont parvenues à rompre l'isolement. La bataille ne fait que commencer !

Annexe n°1

Occupation de la Bourse du travail par les Sans-papiers

Le N.P.A. Paris Centre et la Coordination 75 des Sans papiers communiquent :

Extraits de la Lettre de la Coordination Nationale des Sans-Papiers adressée à la COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA BOURSE DU TRAVAIL
" La CNSP a lu avec beaucoup d'inquiétude votre communiqué, en date du 5 février 09.

La CNSP ainsi que tous les travailleurs sans papiers, et nous en sommes certains la CSP75, sont conscients des problèmes

objectifs de fonctionnement que cause le fait que des travailleurs sans papiers se soient réfugiés dans la Maison des Travailleurs qu'est la Bourse du Travail.

Ce qui inquiète dans ce communiqué :

- c'est cette opposition qui apparaît entre " salariés sans papiers " défendus par les syndicats et les sans papiers qui sont à la Bourse du Travail;

- c'est la présentation de cette présence de sans papiers comme ayant pour but délibéré d'empêcher l'activité syndicale;(...)

Votre communiqué du 5 février 09 est dangereux pour les sans papiers et pour l'ensemble des travailleurs avec ou sans papiers de ce pays, pour l'ensemble des Français et des immigrés de ce pays parce qu'il ignore totalement le fait que si des sans papiers ont été contraints de chercher asile dans la Maison des Travailleurs, la bourse du Travail, c'est forcément :

- un acte de désespoir de sans papiers qui cherchent par tous les moyens à vivre dans la légalité;
- une demande de solidarité aux autres catégories de travailleurs;
-la conséquence de la chasse à l'homme et aux travailleurs étrangers du pouvoir Sarkoziste;
- le résultat de la faiblesse collective de l'ensemble du mouvement syndical, du mouvement social que les syndicats sont chargés d'organiser, y compris les sans papiers;
- la non transparence et la non lisibilité de l'action syndicale actuelle pour la régularisation des salariés sans papiers, lesquels dépendent en partie des patrons, en partie de la " chance " d'être à plusieurs dans une boîte à lutter, de - l'arbitraire des préfectures du gouvernement, lesquels les assignent parfois à résidence par l'emploi, ce qui est totalement illégal, ségrégationniste et contraire au Code du travail, etc.

La CNSP réitère sa proposition : Réunir tous les syndicats de la Bourse du Travail, la CSP75, toutes les associations partenaires de la lutte des sans papiers et la CNSP pour examiner un plan d'action commune pour créer le rapport de forces nécessaires à la régularisation des sans papiers de la bourse du Travail.
C'est possible, il faut de la volonté et de l'engagement avant que vous ne soyez amenés à poser un acte grave et irresponsable que nous payerons tous tôt ou tard. Nous restons confiants dans le sens des responsabilités du syndicalisme Français.

Fait à Paris le 15 février 09 "

Le NPA Paris Centre et le Collectif 75 sont totalement d'accord avec cet Appel. Nous estimons en effet que l'heure n'est pas à la division mais au contraire à resserrer les rangs pour les Sans-Papiers occupant l'Annexe Eugène Varlin.

Que valent les désagréments occasionnés par l'occupation de la Bourse du Travail de Paris au regard de l'avenir des 1300 travailleuses, travailleurs sans-papiers qui luttent pour leur dignité.

Nous appelons donc toutes organisations politiques, syndicales, associatives, et plus largement toute la population à venir soutenir ces sans-papiers et à assister à la conférence de presse qui sera organisée le jeudi 5 mars 2009 à 11 heures, à l'Annexe Varlin de la bourse du travail, 85, rue Charlot 75003.

Annexe n°2

Communiqué de soutien du comité Belleville lilas au NPA- centre

En Avril 2OO8, galvanisée par la vague de grèves-occupations impulsée par la CGT, la CSP75, la plus importante coordination, composée de 4 collectifs de sans papiers de l' Est parisien, a tenté de sensibiliser les organisations syndicales à la situation inextricable de la majorité des sans papiers: les sans papiers isolés, maintenus dans l'impossibilité de faire pression sur leur employeur pour obtenir contrat de travail ou promesse d'embauche, du fait des conditions illégales dans lesquelles leur travail est exploité. Sans oublier les femmes, bien souvent au foyer, donc sans travail salarié, pour s'occuper de la famille.

La stratégie syndicale, qui consistait à battre le gouvernement à son propre jeu en poussant à son terme la logique de la régularisation par le travail, s'est retrouvée malgré elle engluée dans le piège de l'"immigration choisie".

De ce constat désespéré est née l'idée de trouver refuge dans "la Maison des travailleurs" et de se placer sous la protection des syndicats, ce 2 Mai 2OO8.
Ce choix stratégique, que certains estiment contestable, appartient aux sans papiers eux mêmes, dans le cadre d'une lutte autonome et autogérée. Il est méprisant de la déclarer "incompréhensible", et illusoire de supposer que les sans papiers, catégorie particulièrement fragile et précaire de la classe ouvrière, avaient le choix d'autres méthodes. Cela conduirait à évincer des discussions les collectifs de sans papiers en tant qu'interlocuteurs, et à leur soustraire la défense des sans papiers.

Il est temps pour toutes les organisations investies dans ce combat de se recentrer autour du fond du problème, et de rassembler leurs forces pour trouver une issue à cette situation afin de pouvoir à nouveau travailler avec tous nos camarades sans papiers.

La tactique syndicale souffre de ses propres limites; il s'agit donc de la compléter en proposant un autre angle d'attaque.

Le NPA ne peut pas faire comme si la CSP75 n'existait pas, et la laisser tomber dans un oubli qui lui serait fatal.

Le NPA n'a pas vocation à relayer la parole officielle de quelque direction syndicale que ce soit.

Au contraire, il appartient au NPA, parti des luttes aux côtés des plus démunis, de tenter de renouer un dialogue constructif.

C'est en ce sens que nous, Comité Belleville-Lilas (19ème), comprenons et soutenons l'initiative de nos camarades du NPA Centre

de repolitiser les débats autour de notre mot d'ordre: Régularisation de Tous les Sans Papiers.

Annexe n°3

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coordination des Sans Papiers 75

Mercredi 15 avril 2009 a eu lieu, à l'appel de la CGT, un rassemblement à la place Saint-Michel, à Paris, pour l'anniversaire du lancement des grèves des travailleurs sans-papiers.

À peu près 600 personnes étaient présentes, dont environ 200 de la coordination des sans-papiers 75 (CSP75), celle-ci ayant été invitée par le secrétaire de l'UD-CGT de Paris.

Francine Blanche, secrétaire confédérale CGT, a ouvert les interventions. Elle a fait l'apologie des luttes des travailleurs sans-papiers. Mais quand Sissoko, le coordinateur de la CSP 75, a demandé la parole, elle la lui a personnellement refusée.

Par la suite, la CSP 75 a plus d'une fois demandé la parole, mais elle a, à chaque fois, essuyé des refus. Pendant ce temps, plusieurs de ses soutiens ont été apostrophés par des cégétistes avec des mots tels que : " Pauv' cons ! ", " Saloperies ! ", " Vous continuez à soutenir ces gens-là ! " [Les travailleurs sans-papiers isolés qui occupent la Bourse du travail] " Ces gens-là qui ne comprennent rien ! "

Raymond Chauveau a pris aussi la parole. Son discours a vite tourné en une attaque en règle, très virulente, contre l'occupation de la Bourse du travail. " Il faut que ça finisse ! ", et il est allé jusqu'à alerter les autres travailleurs sans-papiers présents (pour la plupart des intérimaires) contre la CSP 75, criant que celle-ci serait un danger pour les autres sans-papiers et pour tous les travailleurs.

S'ils étaient de bonne foi, il suffirait à ces deux syndicalistes de prendre connaissance du nombre de licenciements (largement supérieur à celui des régularisations) que la " régularisation par le travail " a jusque-là occasionnés, pour se rendre compte de toute leur erreur. S'ils étaient de bonne foi, réfléchir à ce nombre leur éviterait de se lancer dans des cris de victoire ou dans des invectives, aussi déplacés les uns que les autres.

La CSP 75 interroge donc directement, sur ces faits, Bernard Thibault, secrétaire général, et l'ensemble des inscrits de la CGT.

Est-il normal que deux responsables CGT s'approprient de la parole pendant une manifestation publique consacrée aux travailleurs sans-papiers ? Est-il normal qu'ils cherchent à semer la division parmi ceux-ci ? Est-il normal qu'ils nous refusent la parole, à nous les sans-papiers intéressés et qui avons aussi nos cartes CGT ? Est-il normal qu'ils nous privent de ce droit démocratique élémentaire, alors même que nous étions invités (évidemment dans le seul but de faire nombre), et qu'enfin nous soyons verbalement agressés, menacés, et nos soutiens insultés ?

Paris, 18 avril 2009

Annexe n°4

CSP 75, COMMUNIQUÉ DU 18 FÉVRIER 2009 (extraits)
Occupation de la Bourse du travail :
On annonce l'expulsion des sans papiers !

À propos du communiqué de la commission administrative de la Bourse du travail du 5 février 2009.

Sous le titre " Occupation de la Bourse du travail de Paris par le CSP 75 ", est apparu un communiqué du secrétaire général de la Commission administrative de la Bourse du travail " réunie en séance plénière le 5 février 2009 ". Commission " composée des organisations syndicales départementales CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA, Solidaires ", précise une note. Communiqué où de nombreux griefs, injustifiés pour la plupart, sont formulés contre l'occupation entrée dans son dixième mois. Pour juger de leur bien-fondé, disons que l'occupation peut être vue comme une médaille. Et, comme toute médaille, elle se présente avec deux faces, recto et verso. Ce n'est que le verso que voit la Commission administrative, et même si le tableau noir qu'elle en fait était exact, encore faudrait-il qu'elle n'oublie pas de regarder aussi ce qui se trouve au recto.
Une occupation de locaux dans le contexte d'une lutte n'est jamais faite pour plaire. Quand des syndicats décident d'occuper une boîte (si nous mentionnons cet exemple, c'est que la CA rappelle les " actions pour la régularisation des salariés sans-papiers " menées par "les organisations syndicales "), ils le font pour, à bon escient, gêner le patron. Le fait que le patron se plaigne fait partie du jeu. Or, tout ce que la CA sait faire à son tour, en l'occurrence, c'est de se plaindre de la gêne causée par l'occupation. Nous avons déjà répondu à maintes reprises et en détail, verbalement et par écrit, dans les mois passés, à ce genre de griefs. Il faudrait, pour être objective, que la CA se donne au moins la peine de lire et de tenir compte de nos documents. Qui sont publics, et publiés dans notre journal.

Brièvement. Il n'est pas vrai que l'occupation " paralyse l'activité des syndicats ". Il est faux qu'elle empêche les imprimeries de " fonctionner normalement ". N'importe qui peut venir au 85 rue Charlot, et constater que l'activité syndicale de routine se déroule de façon tout à fait normale et tous les jours, et que les imprimeries ne sont ni occupées ni empêchés d'accès. La CA ne devrait pas passer sous silence que c'est justement pour permettre ce déroulement normal que nous avons, depuis le mois de juillet, abandonné l'occupation des escaliers et couloirs des quatrième et troisième étages de l'immeuble et rendu praticable l'accès aux imprimeries. Cela a été l'effet de décisions prises à la suite de discussions expresses avec l'intersyndicale d'abord, ensuite avec l'UD-CGT, le principal des syndicats représentés à la CA. Celle-ci ne peut donc l'ignorer.

Il est vrai, par contre, que l'occupation empêche l'utilisation des salles de réunion. Car c'est là le seul espace où nous pouvons poursuivre l'occupation. Sans cela, elle cesserait d'être telle, et nous aurions déjà quitté la Bourse. Ce point renvoie donc, en réalité, au recto de la médaille, à ce que la CA ne veut pas voir.
S'agissant de l'hygiène de l'immeuble, la CA devrait expliquer, par exemple, pourquoi les rats, si nombreux avant l'occupation, ont disparu depuis comme par enchantement. Est-ce que la CA pense que nous sommes des mangeurs de rats, ou est-ce que nous contribuons à la propreté effective des locaux occupés? Quant à leur salubrité réelle, non de façade, n'est-ce pas aussi de la

responsabilité de la CA le fait de nous avoir privés de chauffage pendant deux mois et demi ?
S'agissant de la sécurité (ce sur quoi la CA insiste " surtout"), elle devrait expliquer, par exemple, pourquoi M. Vincent, responsable de la sécurité pour la Ville de Paris, a reconnu à chacune de ses nombreuses visites que nous nous tenons strictement à ses instructions.
Enfin, pour le " câblage de l'immeuble ", une note de la CA toujours affichée dans le hall donne ces dates pour celui de l'annexe Varlin (l'immeuble dont nous occupons une partie mais aucun des bureaux): " 15 février - 15 avril 2008 ". l'occupation n'a débuté que le 2 mai. Quoi qu'il en soit, nous n'avons jamais empêché, tout au contraire, aucun genre de travaux dont nous avons été avertis.
Voilà pour le verso, venons au recto.
La CA juge l'occupation " incompréhensible ", purement et simplement ; et elle nous accuse de nous " tromper de cible " et d'" empêcher les salariés de se défendre ". Elle peut bien sûr ne pas partager notre forme de lutte, mais elle ne peut pas la dire incompréhensible. Sans compter les réunions avec l'intersyndicale et l'UD-CGT, nous avons fait un grand effort d'information, en produisant un nombre important de documents (tracts, communiqués, affiches, dix numéros d'un journal de huit pages) et en tenant d'importants événements de communication et de débats, dont une émission radio bimensuelle depuis le début de cette année, pour expliquer notre situation et les raisons de notre lutte. Si vraiment la CA ne nous comprend pas, c'est alors qu'elle ne s'est pas donné la peine de vouloir comprendre. La responsabilité ne saurait que lui en incomber. Si nous avons décidé d'occuper la Bourse du travail, c'est que nous nous sommes sentis trahis par " les organisations syndicales ", lesquelles, après s'être servies de nous dans leurs actions " pour la régularisation des salariés sans-papiers ", ont refusé de prendre en compte aussi la situation de ceux qui, parmi ces salariés, sont isolés: tenus dans l'impossibilité de fournir des contrats de travail ou des promesses d'embauche en règle, à cause précisément des conditions illégales dans lesquelles leur travail est exploité.
Ces organisations ont en réalité fait le choix de privilégier un nombre réduit de travailleurs sans-papiers, ceux des entreprises d'une certaine taille ou à résonance médiatique, laissant pour compte la grande majorité des sans-papiers de France, les travailleurs sans-papiers isolés, dont nous sommes. (...)

Pour télécharger l'article dans son intégralité :
http://bourse.occupee.free.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=95&Itemid=79

Annexe n°5

À l'initiative
des Salariées du service Maternité de la Polyclinique LA CONCORDE, et du **CCSA** (Comité Chômeurs -Salariés d'Alfortville - association loi 1901)

Pétition Adressée à :
Monsieur le Préfet du Val de Marne, Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne, Monsieur le Président de la communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne (CAPCVM), Monsieur le Député-Maire d'Alfortville.

"SAUVONS LA MATERNITÉ D'ALFORTVILLE et tous ses emplois."

La direction de la Polyclinique la Concorde (rue Marcel Bourdarias) a porté à la connaissance du personnel de cet établissement son projet de FERMETURE pure et simple du service Maternité.

Ainsi serait vouée à disparaître une maternité à taille humaine qui pratique plus de 500 accouchements dans une ville qui compte aujourd'hui 42 000 habitants et dont la population s'est rajeunie au cours de ces dix dernières années. Et, cela, au moment même où les plus grosses structures dans les communes environnantes sont saturées, par manque de lits, par manque de personnel, du fait de la pauvreté des moyens imposée par le gouvernement.

Cette fermeture aurait pour conséquence le licenciement sec ou déguisé de 16 sages femmes et auxiliaires puéricultrices.

A l'évidence, ce choix des patrons de la Polyclinique n'a pas été dicté par l'intérêt des patients et les besoins de la population d'Alfortville et des communes environnantes.

Les patientes devront-elles accoucher demain dans les couloirs de grands hôpitaux, faute de place, quand toutes les petites structures auront fermé les unes après les autres ?

Les femmes qui font le choix d'une structure comme celle d'Alfortville le font afin d'éviter l'usinage des grands hôpitaux alentours. Ce choix doit pouvoir être sauvegardé.

Soyons plus précis : la fermeture du service Maternité de la Polyclinique serait la première étape des fusions-restructurations visant à privilégier la rentabilité à tout autre dimension humaine, et ce sous la férule du groupe AMS qui détient la Polyclinique.

Les pouvoirs publics, les autorités compétentes peuvent intervenir pour empêcher cette fermeture qui porte atteinte au droit à la santé et à des soins accessibles à tous.

Nous, habitantes et habitants, le leur demandons aujourd'hui. Il n'est pas trop tard

Non à la fermeture de la Maternité.

Non aux suppressions d'emploi.

Annexe n°6

Pour signer en ligne, pour tout contact :
sauvonslamaternit@orange.fr

"Communiqué de presse du **Collectif contre la Fermeture de la Maternité d'Alfortville.**"

l'annonce du projet de fermeture de la maternité de la polyclinique La Concorde soulève un émoi considérable dans la population d'Alfortville et, au-delà.

Ainsi, la pétition pour sauver la maternité et tous ses emplois lancée le 15 avril a recueilli près de 900 signatures en une semaine.

De nombreux commerçants ont manifesté leur solidarité.

l'attachement des habitants à cette maternité de proximité est considérable et semble avoir été totalement sous estimé par les patrons de la Polyclinique.

Cet attachement montre à lui seul, si besoin est, que la fermeture de la maternité n'est pas une fatalité.

Les patientes n'auront-elles d'autre choix que d'accoucher dans des maternités géantes où les accouchements se font " à la chaîne " avec des moyens sans cesse rognés au nom de la maîtrise comptable des dépenses de santé qui, dans les faits, signifie : rationnement de tous les soins et médecine à deux vitesses ?

A ce jour, la Maternité La Concorde accueille plus de 500 parturientes par an. Pour ce début d'année 2009, 156 accouchements étaient recensés au 20 avril courant.
La Maternité la Concorde est une maternité à taille humaine, elle accueille nombre de patientes qui ont les revenus les plus modestes, qui sont sous le régime de la CMU et de l'AME, parfois sous le seuil officiel de la pauvreté.

Nous attendons maintenant des élus locaux et départementaux qu'ils pèsent de tout leur poids pour empêcher cette fermeture et qu'ils disent non à toute suppression d'emplois dans ce service comme dans tous les autres, en vertu du droit à la santé.

Il n'est pas trop tard !

Chaque fermeture de service hospitalier, que ce soit dans le " public " ou dans le " privé " porte atteinte au droit à la santé qui est un droit humain vital et fondamental.

A cette première étape de notre action pour sauver notre maternité, nous vous invitons à la **conférence de presse** que nous tiendrons **le jeudi 30 avril, à 11 h 30 devant la Polyclinique " La Concorde** ", rue Bourdarias à Alfortville.

Non à la fermeture de la maternité
Non aux suppressions d'emploi

Annexe n°7

LeParisien/Val-de-Marne. Le 02/05/09

La maternité de la polyclinique menacée

" La clinique de Bercy a cessé son activité à Charenton il y a deux ans, la maternité Jean-Rostand à Ivry doit en faire de même dans quelques jours (NDLR: le 18 mai). Avec les menaces de fermeture de notre maternité, on se demande où les femmes du secteur vont bien pouvoir accoucher. En tout cas, on ne leur laisse plus grand choix ", s'inquiète une sage-femme de la polyclinique la Concorde à Alfortville. Jeudi, une partie du personnel de cette maternité comprenant 21 lits s'est rassemblée — avec des mamans ayant accouché à la Concorde — devant l'établissement hospitalier privé, propriété du groupe Access Medical Santé (AMS), pour manifester leurs inquiétudes quant à l'avenir de la structure.

1 300 signatures sur une pétition

La fermeture du site a, en effet, été évoquée en mars par la direction car la maternité enregistre depuis plusieurs années une baisse régulière des naissances. Ainsi, en 2000, elles étaient de l'ordre de 850. En 2008, le chiffre n'était plus que de 539 bébés nés à la Concorde. " l'activité se réduit depuis 2001, atteste la direction. On prévoit de passer sous la barre des 500 en 2009. On ne peut donc plus assurer au personnel le maintien de la maternité, mais des propositions de postes seront faites dans d'autres établissements du groupe. " " Une maternité n'est jamais rentable. Toutefois, c'est une vitrine dans une ville et un service de proximité auquel les femmes sont très attachées. C'est au groupe de trouver des activités annexes pour la rentabilité", tranche une autre sage-femme.

" Aujourd'hui, la décision de fermer n'est pas encore prise. Néanmoins, si on continue à perdre de l'activité, on ne pourra pas maintenir la maternité pour des raisons de sécurité, argumente la direction. C'est un gâchis car l'équipe est formidable. Il faudra se positionner d'ici à la fin de l'année. l'établissement a besoin de se diversifier. Comme nous avons un étage vide, nous avons fait une demande de création d'un nouveau service de soins de suite après une hospitalisation. Nous aurons la réponse en septembre ou en octobre."

Depuis le 15 avril, une pétition circule à Alfortville, à l'initiative des salariés du service et du CCSA (comité chômeurs-salariés d'Alfortville). Elle a déjà recueilli plus de 1 300 signatures. " Il faut casser l'image de la maternité privée qui est forcément hors de prix. Nous accueillons des femmes qui bénéficient de la CMU (NDLR: couverture maladie universelle), des aides médicales d'Etat qui ne paient aucun dépassement d'honoraires", précise une auxiliaire puéricultrice.

Le personnel pointe également du doigt le travail en réseau avec le Centre hospitalier intercommunal de Créteil (Chic), qui ne fonctionnerait pas dans les deux sens. " Nous lui envoyons nos grossesses à risque (NDLR: le Chic a une maternité de niveau 3). Lui, en revanche, ne nous adresse jamais les grossesses a priori sans complication ", témoigne un membre du personnel. " J'ai accouché une première fois à l'hôpital, la seconde à la Concorde. J'avais envie d'être chouchoutée et que le suivi après l'accouchement soit vraiment personnalisé. Ce fut le cas. Je ne dis pas que l'une ou l'autre solution est la meilleure, je dis simplement que nous devrions avoir la liberté de décider ", conclut Virginie, habitante d'Alfortville.

Christine Mateus et Anne-Laure Abraham

Modifié le dimanche 12 juillet 2009

Voir aussi dans la catégorie Lettre de la Commune - Chronique Hebdo

Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron

Un pouvoir en marche pour sa réélection qui n'en finit pas de traîner des casseroles judiciaires … Une classe politique en décalage total avec la clairvoyance des masse … la fin de régime... »

« La colère sociale est là » ...

A la question ; « Craignez-vous un printemps social ? », Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, invité au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du 31 janvier 2021, avait répondu : « Non, je... »

Nous sommes en guerre … contre Macron !

Leurs élections valent plus que nos vies ! Au plus haut niveau de l'État, toutes et tous savaient, aucun.e n'a rien fait ! C'est l'aveu de l'ex-ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait... »

Pour en finir avec Macron !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 124 - Jeudi 30 janvier 2020 Après 56 jours d'un conflit historique, c'est peu dire que Macron et sa politique sont rejetés p une grande majorité... »

PAS DE RETRAIT, PAS DE TRÊVE ! PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 123 - Samedi 28 décembre 2019 Déjouant tous les pronostics, la détermination et la pugnacité des grévistes restent intactes au 24ème jour de grève... »

Contre Macron et sa réforme des retraites : grève générale !

La démonstration de force des salariés contre la réforme des retraites engagée le 5 décembre se poursuit et certains secteurs très déterminés comme les transports publics (SNCF, RATP),... »